

Objectifs et portées

Organe d'expression de la SFNDT et de la SNP, *Néphrologie et Thérapeutique* a pour vocation de publier des textes en français ou en anglais dans le domaine de la néphrologie, qu'il s'agisse d'actualisation des connaissances, de recommandations de bonne pratique clinique, de publications originales, ou d'informations sur la vie des deux sociétés fondatrices. La variété des thèmes abordés reflète la richesse de la néphrologie, qu'il s'agisse d'aspects fondamentaux issus de la physiologie, de l'immunologie, de l'anatomopathologie, ou de la génétique, ou de sujets de néphrologie clinique, notamment ceux en rapport avec les thérapeutiques néphrologiques, transplantation, l'hémodialyse et la dialyse péritonéale. Les manuscrits d'auteurs internationaux non francophones peuvent être soumis en anglais.

Audience

Néphrologues, urologues, spécialistes des maladies rénales.

Facteur d'impact

2021 : 0,500 © Rapports de citation du Clarivate Analytics Journal 2022

Référencements

Current Contents®/Clinical Medicine, EMBASE (Excerpta Medica), Journal Citation Report/Science Edition, LiSSa, Medline, Google Scholar, Scimago, SciSearch®, Scopus®.

Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Cécile Vigneau, CHU de Rennes, Hôpital Pontchaillou, Rennes, France

Rédactrice en chef adjointe

Valérie Moal, hôpital Conception, centre de néphrologie et transplantation rénale, Marseille, France

La liste complète du comité de rédaction de la revue est disponible en ligne :

<https://www.jle.com/fr/revues/ndt/comite>

Introduction

Les instructions ci-après sont en français. *For the English version of this guide for authors, please go to the journal's guide for authors* : https://www.jle.com/en/revues/ndt/espace_auteur

Adresse de soumission

Les manuscrits sont soumis exclusivement par voie électronique sur le site dédié à la revue, à l'adresse suivante : <https://net.manuscriptmanager.net>

Évaluation par des pairs

Cette revue applique une procédure de révision en double aveugle. Chaque article est initialement évalué par le rédacteur en chef qui s'assure que son contenu est adapté à la revue. Si l'article est jugé adapté, il est anonymisé et transmis à au moins deux relecteurs experts indépendants qui évaluent sa qualité scientifique. Il revient au rédacteur d'adopter la décision finale concernant l'acceptation ou le rejet de l'article. La décision du rédacteur est définitive. En savoir plus sur l'évaluation des articles :

Règles éthiques

Néphrologie & Thérapeutique est un journal indépendant avec comité de lecture et sa diffusion est liée aux abonnements. Revue adhérente au Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé.

L'éditeur John Libbey Eurotext adhère à la charte de la formation médicale continue par l'écrit du Syndicat national de la presse médicale et des professions de santé (SNPM) et en respecte les règles (charte disponible sur demande).

Protection des participants aux études de recherche

La revue exige que chaque article de recherche soumis comprenne une déclaration selon laquelle l'étude a obtenu une approbation éthique (ou une déclaration selon laquelle elle n'était pas requise et pourquoi), y compris le nom du ou des comités d'éthique ou du ou des comités d'examen institutionnel. Les auteurs doivent s'assurer que la conduite et la publication d'une recherche comprenant des données humaines sont en accord avec la déclaration d'Helsinki révisée en 2013 (www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains/).

Tous les auteurs doivent avoir l'autorisation de conduire une recherche auprès d'un comité de protection des personnes indépendant local, régional ou national (par exemple, comités d'éthique, conseil d'évaluation institutionnel). Si un doute persiste pour savoir si la recherche a été faite en respectant la Déclaration d'Helsinki, les auteurs doivent expliquer le rationnel de leur approche et démontrer que le comité d'évaluation local, régional ou national a explicitement approuvé les aspects discutables de l'étude. L'approbation par un conseil d'évaluation responsable n'empêche pas les rédacteurs d'avoir leur propre jugement pour évaluer si la conduite de la recherche était appropriée.

Dans le cas d'expérimentations menées sur des animaux, les auteurs doivent indiquer si les directives nationales et institutionnelles en matière de soins et d'utilisation des animaux de laboratoire ont été respectées.

Consentement du patient et confidentialité

Tout manuscrit contenant des données personnelles de patients doit être conforme au RPVA et garantir l'anonymisation, le consentement et la confidentialité du patient. La revue se réserve le droit de refuser de publier tout manuscrit qui ne respecte pas les exigences énoncées dans la présente politique.

Consultez notre page détaillant les règles éthiques suivies par la revue :

<https://www.jle.com/fr/regles-ethiques>

Liens d'intérêts

Nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter attentivement les impératifs de rédaction et de présentation des articles. Nous attachons une importance particulière à la déclaration des liens d'intérêts qui engage directement la responsabilité des auteurs.

Les liens d'intérêts de tous les auteurs en rapport avec l'article, y compris l'absence de liens d'intérêts, doivent figurer impérativement sur la page de garde du manuscrit.

Les liens d'intérêts feront également l'objet d'une déclaration à remplir et signer au moment de la correction des épreuves. Ils seront mentionnés en fin d'article après réception de cette déclaration.

En cas de non-réponse, il sera noté dans l'article : Liens d'intérêts : [Prénom et nom de l'auteur] n'a pas déclaré ses éventuels liens d'intérêts en rapport avec l'article.

<https://www.jle.com/fr/regles-ethiques>

Définition du rôle des auteurs et des contributeurs

La paternité d'une œuvre biomédicale apporte une reconnaissance et a d'importantes implications académiques, sociales et financières. La paternité implique également la responsabilité et l'imputabilité pour la recherche publiée. Le but est de garantir non seulement que tout contributeur ayant fait une contribution intellectuelle substantielle à un manuscrit soit reconnu en tant qu'auteur, mais aussi que tout contributeur cité parmi les auteurs comprenne qu'il doit assumer sa part de responsabilité et d'imputabilité pour ce qui est publié.

Pour une vue détaillée de la politique éditoriale de la revue : <https://www.jle.com/fr/politique->

Différentes rubriques

Éditorial

- 10 000 signes (espaces inclus) maximum, sans compter les références, tableaux et figures.
- Au plus 10 références.

Article original

- 25 000 signes espaces inclus maximum y compris les résumés en français et en anglais, mais sans compter les références, tableaux et figures.
- Résumé en français et en anglais.
- 6 mots clés en français et en anglais.
- Au plus 30 références.
- Nombre de figures et/ou de tableaux limité à 6.

Un article original rapporte des résultats originaux obtenus à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Le manuscrit est organisé selon le plan *Introduction, Patients (ou matériels) et méthodes, Résultats* et *Discussion*.

Introduction : Divisée en trois parties, la première définissant le problème, la deuxième présentant brièvement le contexte et ce qui est connu sur le sujet (avec des références) et la dernière exposant clairement les objectifs selon ce qui a été indiqué dans les deux paragraphes précédents et proposant rapidement les moyens de les atteindre.

Patients (ou matériels) et méthodes : Cette section décrit précisément les critères de sélection des patients et des témoins, indique la composition des groupes, l'âge, le sexe, les symptômes, etc., ou pour les travaux non cliniques, les caractéristiques des animaux ou des appareils. Les protocoles (techniques de laboratoire, méthodes d'analyse, critères spécifiques cliniques ou d'analyse, les références standard utilisées, les tests statistiques, etc.) doivent être détaillés, en ne retenant cependant que les informations utiles. Il convient de ne pas détailler les techniques ou critères d'évaluation ayant déjà été décrits mais de citer les publications correspondantes. Cette section ne donne pas de résultats et est rédigée au passé. S'il y a lieu, l'avis favorable donné par un comité d'éthique peut être indiqué le cas échéant.

Résultats : Tous les résultats de l'étude sont donnés et exposés clairement et logiquement, y compris les résultats négatifs. Le texte ne doit pas répéter les résultats donnés dans les tableaux s'il y en a.

Discussion : Cette section discute le matériel et les méthodes et examine la validité des résultats. Le premier paragraphe de la discussion doit donc exposer les réponses que les auteurs ont apportées aux questions qu'ils ont posées et qui ont motivé la recherche. Les auteurs peuvent ensuite mettre ces résultats en relation avec les connaissances antérieures et les comparer avec les données de la littérature. Les performances, les limites, les pièges et les artefacts doivent être discutés ici, ainsi que les leçons de ces expériences et les solutions proposées aux problèmes.

Conclusion : Elle résume très brièvement les résultats de l'étude et leurs implications.

Revue générale

- 50 000 signes espaces inclus maximum y compris les résumés en français et en anglais, sans compter les références, tableaux et figures.
- Résumé en français et en anglais : 250 mots maximum.
- 6 mots clés en français et en anglais.
- Au plus 200 références.
- Nombre de figures et/ou tableaux limité à 8.

Une revue peut être sollicitée par les rédacteurs en chef ou soumise spontanément par l'auteur. Les articles de revue détaillent le plus complètement possible l'état de l'art sur une technique ou la prise en charge d'une maladie ou d'une situation clinique particulière. Il consiste en une analyse critique des travaux publiés sur le sujet et l'auteur peut proposer des conclusions ou des orientations de recherche futures. La revue doit suivre une approche systématique avec une introduction, une section sur le matériel et les méthodes, les résultats, la discussion et la conclusion. Le même plan s'applique au résumé.

Mise au point

- 25 000 signes espaces inclus maximum y compris les résumés en français et en anglais, sans compter les références, tableaux et figures.
- Résumé en français et en anglais : 250 mots maximum.
- 6 mots clés en français et en anglais.
- Au plus 50 références.
- Nombre de figures et/ou tableaux limité à 6.

Une mise au point ne passe en revue que les résultats récents sur un sujet, publiés au cours des cinq dernières années. La mise au point doit suivre une approche systématique avec une introduction, une section sur le matériel et les méthodes, les résultats, la discussion et la conclusion. Le résumé suit le même plan.

Histoire de la médecine et néphrologie

- 25 000 signes espaces inclus maximum sans compter les références.
- Au plus 30 références.
- Pas résumé et mots clés.

Quel est votre diagnostic

- Titre : 80 signes (espaces inclus), le titre est court et résume l'observation ; Présentation du cas clinique (page 1) : 2 200 signes espaces inclus, la page se termine par la question : « Quel est votre diagnostic ? » ; Réponse et discussion (page 2) : 5 400 signes espaces inclus. Les références, le tableau ou la figure ne sont pas comptés dans le nombre de signes.
- 1 figure ou 1 petit tableau de 2 colonnes ne dépassant pas 10 lignes.
- Au plus 5 références.
- Pas de résumé et mots clés.

Ce type d'article offre aux lecteurs la possibilité de s'exercer à poser des diagnostics cliniques sur la base d'une image ou de données cliniques accompagnées de l'historique et de l'examen physique, qui seront tous sur la première page. La deuxième page comprendra les réponses, une brève discussion et toute autre image de suivi et données de laboratoire pertinentes. Ces instructions doivent être respectées strictement afin de permettre cette présentation. Au plus, trois auteurs peuvent signer ce type d'article.

Cas clinique

- 20 000 signes (espaces inclus) maximum y compris les résumés en français et en anglais, mais sans compter les références, tableaux et figures.
- Résumé en français et en anglais.
- 6 mots clés en français et en anglais.
- Au plus 20 références.
- Nombre de figures et/ou tableaux limité à 2.

Ce type d'article décrit un ou plusieurs cas cliniques originaux bien documentés, de valeur pédagogique, montrant des aspects d'une pathologie qui n'ont pas ou rarement été signalés. L'introduction doit être brève, indiquant l'intérêt du cas. La discussion doit être brève et centrée sur les nouveaux enjeux qui ont émergé.

Recommandations

Cette rubrique est destinée à la publication de recommandations de bonne pratique clinique (conférences de consensus, référentiels, recommandations de l'HAS, etc.).

Image en néphrologie

- Titre : 80 signes (espaces inclus) ; texte : 2 000 signes espaces inclus.
- Au plus 2 figures ou bien 1 figure composée de 2 sous-figures.
- Pas de références.
- Pas de résumé et mots clés.

Cette rubrique publie des images typiques spécifiques à la néphrologie telles que la pathologie rénale, la radiologie, les lésions cutanées spécifiques, etc. Elles doivent être accompagnées d'une description brève, en un paragraphe, des informations cliniques pertinentes. L'article doit tenir sur 1 page. Il vous sera demandé de couper du texte ou une partie de votre figure dans l'épreuve si l'article fait plus d'une page.

Lettre à la rédaction

- 7 000 signes (espaces inclus) maximum, sans compter les références, tableaux et figures.
- 10 références maximum
- Nombre de figures et/ou tableaux limité à 2.

Présentation des articles

Langue : les articles seront habituellement rédigés en français. Toutefois, les auteurs non francophones pourront soumettre leurs travaux en anglais. Cependant, compte tenu du fait que la revue publie au maximum un ou deux articles dans cette langue par numéro, la priorité sera donnée aux mises au point et aux articles originaux.

La page de titre doit comporter :

- le titre en français et en anglais, qui doit être concis mais informatif ;

- le prénom et nom de chaque auteur ;
- le nom et l'adresse de l'auteur auquel la correspondance doit être adressée avec l'adresse mail ;
- l'affiliation complète de chaque auteur avec adresse ;
- les liens d'intérêts (ou leur absence) pour chaque auteur.

Le manuscrit doit comporter :

- Un résumé en français et en anglais. Il doit permettre une compréhension générale des aspects abordés dans l'article. Il doit rendre comme, homothétiquement, des différentes parties de l'article, sans entrer dans le détail des résultats et des données communiqués dans le corps de l'article. Aucune référence ne doit être appelée dans le résumé.
- Jusqu'à 6 mots clés en français et en anglais. Évitez les termes généraux, le pluriel et les concepts multiples (évités, par exemple, « et », « de »). Évitez les abréviations : seules les abréviations bien établies dans le domaine sont admises, et doivent être développées. Ces mots-clés seront utilisés à des fins d'indexation.
- Les points essentiels : les points à retenir sont présentés sous forme d'une courte liste à puces rassemblant les éléments essentiels de l'article. La liste des points essentiels doit être insérée dans le manuscrit. Elle comporte 3 à 5 points à retenir (100 signes espaces inclus maximum pour chaque).
- Les remerciements s'il y a lieu, les remerciements de personnes, subventions, fonds, etc. doivent être placés dans un paragraphe indépendant situé avant les références et intitulé « Remerciements ».
- Les financements : Les détails de toutes les sources de financement pour les travaux en question doivent être indiqués dans une section distincte intitulée « Financement ». Cela devrait apparaître après la section « Remerciements ».

Il vous est demandé d'identifier la ou les entités à l'origine de l'aide financière sous-jacente à la conduite des travaux de recherche et/ou à la préparation de l'article. Vous devez également décrire brièvement le rôle du ou des financeurs, le cas échéant, dans a) la conception de l'essai, b) la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, c) la rédaction du rapport et d) la décision de soumettre l'article en vue de sa publication. Si la ou les sources de financement n'y ont pas contribué, cela doit alors être mentionné.
- Les références doivent être classées par ordre d'apparition dans le texte et appelées dans le texte par leur numéro placé entre crochets. Les références choisies doivent être issues de revues accessibles au plus grand nombre (éviter les revues érotiques) et reposer en priorité sur de bonnes revues générales plutôt que sur des articles originaux. Les références citées uniquement dans les tableaux ou figures sont numérotées selon une séquence établie par la première identification du tableau dans le texte. Elles ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les titres des journaux sont abrégés selon l'US National Library of Medicine (chaque année dans le numéro de janvier de l'Index Medicus).

La liste des références à la fin du texte doit mentionner tous les auteurs lorsqu'il y en a 6 ou moins. Au-delà de 6 auteurs, indiquer les 3 premiers *et al*. Elles doivent indiquer dans l'ordre : Pour les articles de revue : Noms des auteurs suivis des initiales de leurs prénoms. Titre de l'article. Nom de la revue en italique et abrégé selon le style de l'Index Medicus (pas de ponctuation après les abréviations) année ; volume : première et dernière page de l'article.
 Ex : Van der Geer J, Hanraads JAJ, Lupton RA. The art of writing a scientific article. *J Sci Commun* 2010 ;163 :51-9.

Pour les articles de livres : Noms et initiales des auteurs. Titre de l'article. In : Noms et initiales des auteurs/éditeurs. Titre du livre en italique. Ville : nom de l'éditeur, année de publication : première et dernière page de l'article.
 Ex : Mettam GR, Adams LB. How to prepare an electronic version of your article. In: Jones BS, Smith RZ (eds). *Introduction to the electronic age*, New York: E-Publishing Inc, 2009, p. 281-304.

Pour les livres : Noms et initiales des auteurs/éditeurs. Titre du livre en italique. Ville : nom de l'éditeur, année de publication.
 Ex : Strunk Jr W, White EB. *The elements of style*. 4th ed. New York: Longman, 2000.

Références Internet : vous devez fournir, au minimum, l'adresse URL complète ainsi que la date à laquelle vous avez eu accès à la référence pour la dernière fois. Toutes autres informations, si elles sont connues (DOI, noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doivent également être mentionnées.
- Les tableaux doivent être numérotés (chiffre arabe) dans l'ordre de leur première citation dans le texte. Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Les tableaux doivent être fournis en format modifiable comme des documents Word/texte distincts. Le PDF n'est pas un format acceptable pour les tableaux. Les abréviations et acronymes utilisés sur le tableau sont définis dans la légende, et le texte du tableau doit être traduit s'il est en anglais.
- Les figures doivent être numérotées (chiffre arabe) par ordre d'apparition. Les figures doivent être fournies au format JPG, TIFF ou autre format image de haute qualité (résolution minimum de 300 dpi). Les dessins ou schémas sont transmis sous fichier Powerpoint® ou Word®. Les lettres, chiffres ou symboles sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible. Les titres ou explications détaillées ne figurent pas sur l'illustration. Les légendes doivent être concises mais compréhensibles sans nécessiter la lecture du texte. Les abréviations et acronymes utilisés sur la figure sont définis dans la légende, et le texte de la figure doit être traduit s'il est en

- anglais.
 - **Médicaments et appareils** : Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Le nom de spécialité peut éventuellement être mentionné entre parenthèses avec une majuscule à l'initiale, suivi du symbole ® et du nom de la firme pharmaceutique si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil est suivi, entre parenthèses, du nom du fabricant ou du distributeur.
 - **Abréviations et symboles** : Le terme en entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale). Leur emploi doit être cohérent et invariable dans l'ensemble de l'article. Les abréviations ne sont pas autorisées dans les titres, intertitres, ni dans les résumés. Il est conseillé d'utiliser le minimum d'abréviations et jamais lorsqu'un terme est utilisé moins de trois fois.
 - **Matériel de tiers** : Dans l'hypothèse où certaines des illustrations seraient réalisées par des tiers, qu'elles aient déjà été publiées ou non, l'auteur s'engage à obtenir auprès de ces derniers l'ensemble des autorisations nécessaires à l'intégration de ces illustrations dans son article et à leur exploitation sous cette forme. Il communiquera ces autorisations de reproduction avec son manuscrit. Ces autorisations sont généralement délivrées via le site <https://www.copyright.com> (voir bouton « Get permission » disponible pour chaque article). Elles sont éventuellement payantes, toujours à la charge de l'auteur.
- Si l'auteur souhaite inclure des chiffres, des images ou des extraits d'articles déjà publiés, il est de sa responsabilité d'obtenir l'autorisation de le faire. Tout le matériel doit être correctement référencé et l'auteur doit avoir le consentement écrit du détenteur du droit d'auteur (il peut s'agir de l'éditeur plutôt que de l'auteur). Cela inclut le matériel de l'auteur déjà publié, s'il n'est pas le détenteur des droits d'auteur.

Suivi éditorial

Les épreuves seront envoyées à l'auteur correspondant par e-mail sous forme de fichier PDF, ainsi qu'un accord de cession de droits et une déclaration de liens d'intérêts à remplir individuellement par chaque auteur.

Les corrections et les autres documents doivent être retournés par l'auteur correspondant dans les cinq jours ouvrables suivant la réception de l'épreuve, par e-mail (marine.riviere@jle.com ; isabelle.rouxel@jle.com).

Si ce délai n'est pas respecté, la rédaction peut prendre en charge la responsabilité de la correction d'épreuves.

L'épreuve corrigée est disponible en ligne, en prépublication, moins d'une semaine après l'envoi des corrections sur le site de l'éditeur, rubrique Articles à paraître : <https://www.jle.com/fr/revues/ndt/aop.phtml>

Tirés à part et exemplaires

Après la parution du numéro imprimé, un tiré à part électronique en PDF est envoyé à l'auteur correspondant par mail.

Il est possible de commander des tirés à part imprimés payants au moment de la correction des épreuves. Une grille de tarifs en fonction du nombre de pages vous sera alors communiquée.

Un exemplaire gratuit du numéro est envoyé à l'auteur correspondant sur demande lors de la correction des épreuves.

Politique d'archivage et open access

Les auteurs peuvent diffuser leurs travaux de recherche selon différents modèles.

Pour plus d'informations concernant les politiques d'accès aux contenus, voir le lien vers Sherpa Roméo : <https://v2.sherpa.ac.uk/id/publication/41824>

Dans le cas des articles en open access, l'autorisation de (ré)utilisation par des tiers est définie en fonction des licences utilisateur Creative Commons définies ci-après.

Quel que soit le mode de publication que vous choisissiez, la revue appliquera les mêmes critères d'évaluation par des pairs et les mêmes normes d'acceptation.

Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - pas de modification (CC BY-NC-ND)
 Licence d'utilisation à des fins non commerciales : permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, et de l'inclure dans une œuvre collective (une anthologie par exemple), à condition qu'ils créditent le ou les auteurs et qu'ils n'altèrent ni ne modifient l'article.

Frais de publication : les frais de publication en open access sont de 400 EUR hors taxes.

ÉDITEUR :

Éditeur : John Libbey Eurotext 30A, rue Berthollet

94110 Arcueil, France
Tél. : 01 46 73 06 60 - Fax : 01 40 84 09 99
www.nephrologie-therapeutique.com

Directeur de la publication : Gilles Cahn

Pour joindre notre équipe et répondre à vos demandes, remarques, questions :

Rédaction :

Isabelle ROUXEL

Tél. : +33 (0)7 63 58 96 22

isabelle.rouxel@jle.com

Marine RIVIÈRE

Tél. : +33 (0)7 63 58 96 21

marine.riviere@jle.com

Tirés à part électroniques ou imprimés :

Isabelle ROUXEL

Tél. : +33 (0)7 63 58 96 22

isabelle.rouxel@jle.com

Contrats d'édition et droits d'auteurs :

Anne MAURI

Tel: +33 (0)7 63 59 03 71

anne.mauri@jle.com

Abonnements et marketing :

Arnaud COBO

Tél. : +33 (0)7 63 59 03 35

arnaud.cobo@jle.com

Petites annonces :

Corinne SALMON

Tél. : +33 (0)7 63 59 04 06

corinne.salmon@jle.com

Publicité :

David LAIFER

Tél. : +33 (0)7 63 59 03 94

david.laifer@jle.com

Suppléments/Partenariats/Reprints :

Noëlle CROISAT

Tél. : +33 (0)7 63 59 03 68

noelle.croisat@jle.com

Claire VASSET

Tél. : +33 (0)7 63 58 96 19

claire.vasset@jle.com

Congrès et réunions scientifiques :

Valérie BERLAND

Tél. : +33 (0)7 63 59 03 21

valerie.berland@jle.com

Droits de reproduction :

Anne CHEVALIER

Tél. : +33 (0)7 63 59 03 46

anne.chevalier@jle.com

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Revue Néphrologie & Thérapeutique - Bureau de la rédaction

30A rue Berthollet

94110 Arcueil

Tél. : +33 (0)1 46 73 06 60

contact@jle.com